



Mémoire du Conseil Local des Intervenants Communautaires (CLIC) de Bordeaux-Cartierville

**Dans le cadre de la consultation publique de la
Commission sur le développement social et la diversité montréalaise
Portant sur le projet de Politique de développement social de Montréal**

21 décembre 2016

Table des matières

Introduction	3
Qu'est-ce que le CLIC ?	3-4
Projet de politique de développement social : nos commentaires et recommandations	4-9
Vision et valeurs	4
Enjeux	5
Principes directeurs	5-6
Approches	7
Orientations et pistes d'intervention	7-8
Conditions de réussite	8-9
Conclusion	9
Annexes	10-13
Liste des recommandations du CLIC de Bordeaux-Cartierville	10-11
Liste des membres du CLIC de Bordeaux-Cartierville	12-13

Introduction

C'est avec plaisir que le Conseil Local des Intervenants Communautaires (CLIC) de Bordeaux-Cartierville a appris, lors de la *Biennale sur le développement social de Montréal* en juin 2015, que la Ville de Montréal s'engageait à élaborer une première politique de développement social. Possédant déjà plusieurs politiques sectorielles, il était tout à fait souhaitable que la métropole se munisse d'une politique intégrée permettant à tous les Montréalais et Montréalaises de s'épanouir, puis de profiter pleinement de la vie dans leur cité.

Parce que nous sommes en 2017, on ne peut plus penser le développement autrement qu'en termes de développement durable. Toutefois, au-delà des mots, nous avons besoin d'une volonté forte, de principes sérieux et de moyens concrets pour actualiser toutes les sphères du développement durable et, en particulier, celle du développement social qui est bien souvent, avouons-le, laissé pour compte.

Le projet de politique de développement social qui nous est présenté dans le cadre de cette consultation publique est ambitieux et couvre la plupart des domaines importants. De plus, il a été conçu après une série de consultations et sous la gouverne d'un comité de pilotage multi-réseaux. En ce sens, nous ne pouvons que saluer l'exercice et le résultat qui en découle.

Cependant, cette politique n'aura de sens que si elle est suivie d'actions tangibles et de budgets conséquents pour les réaliser. Puisque qu'il est rare que l'on puisse accomplir tout à la fois, il sera essentiel aussi que la Ville priorise un certain nombre d'interventions et y mette toute l'énergie et les ressources nécessaires pour qu'elles réussissent. De plus, la métropole ayant une structure complexe comprenant de nombreux services et paliers décisionnels, la politique de développement social de Montréal devra être transversale, non seulement à l'ensemble des unités de l'administration centrale, mais également à l'ensemble des arrondissements. Enfin, cette politique et le plan d'action adjacent devront en tout temps prendre appui sur ce qui existe déjà et qui fonctionne. Car à Montréal, et c'est une chance, l'expertise est grande en matière de développement social. En somme, ce que l'on souhaite, c'est une vraie politique. Qui guide les gestes de la cité, qui fait la part belle à la concertation et qui, au besoin, a des dents. Sinon, à quoi bon ?

Qu'est-ce que le CLIC ?

Le CLIC est l'une des 30 Tables de quartier de Montréal, officiellement reconnues par l'*Initiative montréalaise de soutien au développement social local*. Né en 1991, le CLIC a célébré ses 25 années d'existence récemment. Sa mission est de favoriser la concertation et de susciter ou de mener des actions communes contribuant à l'amélioration de la qualité de vie de la population de Bordeaux-Cartierville. Sa structure intersectorielle et multi-réseaux comprend 80 membres qui sont autant d'organismes communautaires, d'institutions, de citoyens, que d'élus. Le CLIC coordonne un large plan de quartier concerté touchant six enjeux prioritaires : l'aménagement urbain, l'emploi, le logement, les relations interculturelles et l'inclusion, la réussite scolaire et la violence intrafamiliale. Aussi, le CLIC

pilote depuis 2006 une démarche de RUI (Revitalisation Urbaine Intégrée) pour le secteur sensible « Laurentien-Grenet » de Cartierville. Toute l'action du CLIC est soutenue par deux stratégies transversales de premier ordre : la mobilisation citoyenne et la communication.

Dans un quartier du nord de la Ville, où la grande richesse côtoie l'extrême pauvreté, où plus de 50% des quelque 53 000 habitants sont nés à l'extérieur du Canada, les membres du CLIC ont tous ensemble contribué à des changements significatifs au fil des ans. D'une époque où il était surnommé « Cracktierville » dans les années '90, Bordeaux-Cartierville a évolué doucement vers une situation plus enviable en matière de criminalité notamment et ce, malgré plusieurs indicateurs encore défavorables. Par ailleurs, le travail de concertation acharné chapeauté par le CLIC a permis la transformation complète d'un des îlots résidentiels les plus malfamés de Montréal : les places de l'Acadie et Henri-Bourassa; où s'érigent aujourd'hui 250 logements sociaux, des condos abordables, un CPE, quelques commerces et un parc de proximité. La construction d'un tout nouveau YMCA, après des années de mobilisation des citoyens et des acteurs locaux, est aussi à souligner. Et que dire du projet de Maison de quartier ? Ce centre culturel, communautaire et citoyen qui verra le jour en 2018 grâce à l'étroite collaboration entre les membres du CLIC, dont les élus.

Bref, à la lumière des succès qu'il a connus et des défis qui restent à surmonter (logement, relations interculturelles, déplacements, etc.), le CLIC ne peut que soutenir fortement une politique de développement social montréalaise.

Projet de politique de développement social : nos commentaires et recommandations¹

Vision et valeurs

Le CLIC adhère à cette vision et à ces valeurs, car une métropole existe d'abord et avant tout par ses quartiers. D'ailleurs, les membres du CLIC ont esquissé un sourire en prenant connaissance du titre du projet de politique « *Montréal de tous les possibles...* ». En effet, le plan de quartier du CLIC, adopté en 2013, s'intitule « *Bordeaux-Cartierville, quartier de tous les possibles* ». Cela étant dit, nous souhaiterions que la vision inclue également la collaboration des acteurs de la société civile dans la recherche de solutions.

Recommandation :

1. Libeller l'énoncé de vision comme suit : « *Grâce à l'implication des citoyennes et citoyens, ainsi que des membres de la société civile, Montréal est reconnue internationalement pour le développement de quartiers durables, solidaires et inclusifs, où il fait bon vivre, grandir et travailler.* »

¹ Il est très important de noter que les commentaires et recommandations contenus dans ce mémoire sont faits au nom de l'ensemble des membres du CLIC (voir la liste des membres à la fin du présent document), **à l'exception des institutions et des élus qui se sont abstenus de se prononcer.**

Enjeux

Les enjeux nommés dans le projet de politique sont très englobants.

Dans l'enjeu n° 6 « Maintenir la sécurité et le sentiment de sécurité », le CLIC se demande si la radicalisation menant à la violence constitue réellement un enjeu émergent qu'il faut spécifiquement nommer. Les acteurs jeunesse de Bordeaux-Cartierville sont à même de constater que le fait de mettre l'emphase sur cette question de radicalisation peut avoir un effet pervers, stigmatiser certains jeunes et même les inciter à adopter des comportements « radicaux », alors qu'ils n'en avaient pas du tout l'intention au départ. Nous croyons, par ailleurs, qu'il devrait être question dans cet enjeu de prévention de la délinquance.

En ce qui a trait à l'enjeu n° 10 « Construire le vivre-ensemble », nous pensons qu'il est important de nommer les défis liés à l'itinérance, particulièrement aigus dans la métropole.

Enfin, le CLIC aimerait proposer un treizième enjeu : les difficultés de plus en plus grandes que vivent les organismes communautaires pour se loger à Montréal. Le vieillissement du parc immobilier, le coût élevé des locaux commerciaux et les besoins d'espaces de la Commission scolaire de Montréal (qui héberge plusieurs groupes communautaires), sont parmi les raisons qui expliquent ces difficultés.

Recommandations :

2. Ne pas mettre l'emphase sur la question de la radicalisation et ajouter la prévention de la délinquance dans l'enjeu n° 6 « Maintenir la sécurité et le sentiment de sécurité ».
3. Nommer les défis liés à l'itinérance dans l'enjeu n° 10 « Construire le vivre-ensemble ».
4. Ajouter un treizième enjeu : « Les difficultés de logement des organismes communautaires de la métropole ».

Principes directeurs

Les principes directeurs énoncés sont tout à fait pertinents. Le CLIC soumet cependant quelques précisions.

Quand il est dit que la Ville doit « exercer pleinement son leadership », il faut s'assurer qu'elle puisse bien lire les contextes et exercer le leadership approprié selon le cas. Ainsi, il peut parfois être nécessaire pour la Ville de prendre les devants et de jouer un rôle majeur, alors que dans d'autres situations, la Ville doit plutôt agir en soutien. Avoir du leadership signifie également de savoir le partager.

D'autre part, il doit être fait mention de l'importance de travailler en partenariat non seulement avec les arrondissements et les villes liées, qui font de toute façon partie de l'administration municipale, mais aussi avec les partenaires de la société civile (groupes communautaires, tables de concertation, institutions, gens d'affaires) et les citoyens.

Le fait de tenir compte des acquis implique bien sûr la considération de ce qui se fait déjà au sein de la Ville même, mais également de tout ce qui se fait par l'ensemble des acteurs montréalais concernés. Tel que mentionné en introduction de ce mémoire, l'expertise est vaste à Montréal en matière de développement social.

L'innovation est un principe louable, mais ne doit jamais être une mode et se faire au détriment de l'efficacité, ainsi que de la pertinence des interventions. Parfois, la solution est dans la continuité. Innover ne doit pas être synonyme d'éternel recommencement.

Enfin, le CLIC souhaiterait que soient ajoutés deux principes directeurs pour la Ville : que la future politique de développement social soit transversale et s'applique à toutes les unités de l'administration centrale, de même qu'à tous les arrondissements. Puis, que les gestes de la Ville et de ses arrondissements, peu importe les champs d'action (économie, immobilier, transport, etc.), soit en cohérence avec cette politique. Par contre, s'il est adéquat que la politique soit suivie d'un plan d'action en développement social à l'échelle régionale, il ne semble pas approprié que les arrondissements conçoivent tous leur propre plan d'action à cet égard, puisque ce rôle incombe aux Tables de quartier, tel qu'indiqué dans l'*Initiative montréalaise de soutien au développement social local*.

Recommandations :

5. En matière de leadership, toujours bien déterminer quand la Ville doit jouer un rôle de premier plan et quand elle doit agir plutôt en soutien. En somme, partager le leadership.
6. Travailler en partenariat également avec les acteurs de la société civile et les citoyens.
7. Tenir compte des acquis de tous les horizons quant au développement social et pas seulement de ce qui se fait au sein de l'administration municipale.
8. Veiller à ce que l'innovation ne se fasse pas au détriment de ce qui existe déjà et qui fonctionne.
9. S'assurer que la future politique de développement social soit transversale et s'applique à toutes les unités de l'administration centrale, de même qu'à tous les arrondissements. Puis, que les gestes de la Ville et de ses arrondissements, peu importe les champs d'action (économie, immobilier, transport, etc.), soit en cohérence avec cette politique.
10. Bien que la politique de développement social de Montréal doive s'appliquer aux arrondissements, ces derniers ne doivent pas nécessairement concevoir leur propre plan d'action à cet égard, puisque ce rôle incombe aux Tables de quartier, tel qu'indiqué dans l'*Initiative montréalaise de soutien au développement social local*.

Approches

Les approches contenues dans le projet de politique de développement social sont toutes valables. Le CLIC aimerait voir toutefois deux additions.

Tout d'abord, puisque les transformations sociales apparaissent rarement de manière spontanée, il est vital d'agir avec une vision à long terme et de privilégier des interventions pérennes, qui ont le temps de se déployer et de porter fruits. Les expérimentations de très courte durée, en réponse à des effets de mode, sont risquées.

Deuxièmement, tout comme cela se fait avec l'environnement, les sommaires décisionnels transmis aux élus devraient contenir une liste de « critères sociaux » à respecter, de même qu'un avis sur la correspondance des projets, achats ou contrats à ces critères, afin que les promoteurs, fournisseurs et autres puissent développer le « réflexe social » et que les décideurs puissent faire leurs choix en toute connaissance de cause.

Recommandations :

11. Privilégier des interventions sur le moyen et le long terme, qui auront le temps de faire leurs preuves.
12. Inclure dans les sommaires décisionnels des « critères sociaux » à respecter.

Orientations et pistes d'intervention

Les quatre orientations sont bien choisies selon nous. Quelques précisions peuvent néanmoins être apportées.

Dans l'orientation « Développer des quartiers montréalais pour tous », lorsque l'on parle de « Veiller à ce que des ressources variées et de qualité soient offertes dans tous les quartiers », il serait opportun d'inclure : « en aidant notamment les groupes communautaires à se loger adéquatement ».

Dans l'orientation « Favoriser l'équité et l'accessibilité », le CLIC croit important de mentionner la notion d'égalité hommes-femmes.

Enfin, dans l'orientation « Contribuer à la vitalité sociale et économique », nous pensons qu'il faut inscrire aussi les jeunes dans « Améliorer l'accès au marché du travail, notamment pour les nouveaux arrivants et les jeunes ». Parler de favoriser l'employabilité chez les personnes les plus éloignées du marché du travail est tout autant une bonne idée. Tout comme l'ajout d'une piste évidente : appliquer la politique d'accès à l'égalité en emploi de la Ville de Montréal.

Au-delà de ces compléments, nous croyons tout de même qu'il y a beaucoup de pistes d'intervention, dont plusieurs s'apparentent pour le moment à des vœux pieux et ne pourront être réalisées à notre avis si elles ne sont pas accompagnées de moyens concrets et substantiels. De plus, certaines pistes d'intervention semblent relever davantage de compétences provinciales que municipales, alors que certaines autres manquent de précision ou de clarté.

Ainsi, le CLIC recommande de prioriser et de clarifier quatre pistes d'intervention qui, à notre avis, sont fondamentales pour le développement social de la cité et relèvent plus directement des compétences municipales.

Recommandation :

13. Prioriser et libeller comme suit ces quatre pistes d'intervention :

- 13.1** Accélérer le développement, via des outils précis (réserve foncière de terrains et bâtiments, stratégie d'inclusion obligatoire, etc.), de logements sociaux et communautaires, de taille adaptée à la composition des ménages. Puis, combattre plus efficacement l'insalubrité de nombreux logements montréalais, en appliquant strictement le règlement afférent, de même qu'en y consacrant les ressources humaines et financières nécessaires.
- 13.2** S'assurer que la stratégie de développement des transports à Montréal soit cohérente avec la politique de développement social, en misant par exemple sur l'amélioration des transports collectifs et actifs, ainsi qu'en étudiant sérieusement la possibilité d'une tarification sociale pour les plus démunis.
- 13.3** Intervenir, par des actions concrètes (via le plan d'urbanisme, la réglementation, etc.), afin de développer des quartiers complets, sécuritaires, respectueux de l'environnement et qui favorisent le vivre ensemble (habitations pour tous, services de proximité, commerces locaux, écoles, emplois, etc.).
- 13.4** Soutenir financièrement et par d'autres moyens, des actions qui favorisent le vivre-ensemble, l'inclusion, l'égalité hommes-femmes, la lutte contre la discrimination systémique et la lutte contre la pauvreté.

Conditions de réussite

Les conditions de réussite que l'on retrouve dans le document sont pertinentes. Par contre, elles doivent être renforcées et certaines autres conditions doivent être jointes.

D'une part, le CLIC pense que l'adhésion volontaire des élus et la mobilisation des parties prenantes municipales ne seront pas suffisantes pour que la politique de développement social produise ses effets. Il faudra faire en sorte que son application soit systématisée, voire obligatoire.

Ensuite, la politique devra être accompagnée d'un plan d'action qui aura été conçu de façon concertée et collective avec les acteurs du développement social, qui identifiera clairement les cibles à atteindre ainsi que les indicateurs de succès et qui comportera un budget appréciable pour le réaliser.

Puis, la politique et surtout le plan d'action qui suivra, devront être mis en œuvre de manière concertée, en prenant appui sur les forces existantes.

Enfin, un comité de suivi multi-réseaux ayant en main tous les outils et tous les pouvoirs nécessaires pour faire des recommandations aux décideurs devra être formé, afin de s'assurer de l'efficacité et de la longue vie de la politique de développement social et de son plan d'action.

Recommandations :

14. Systématiser l'application de la politique de développement social à travers toutes les instances de la Ville de Montréal et, au besoin, la rendre obligatoire.
15. Accompagner la politique d'un plan d'action élaboré collectivement, en concertation, et muni de cibles à atteindre, d'indicateurs et d'un budget conséquent.
16. Dans la mise en œuvre de la politique de développement social et de son plan d'action, prendre appui sur les forces existantes.
17. Mettre sur pied un comité multi-réseaux pour suivre l'application de la politique et la mise en œuvre du plan d'action, qui possèdera les moyens requis pour travailler efficacement et faire les recommandations utiles.

Conclusion

La naissance d'une première politique de développement social est une excellente nouvelle pour Montréal. Concertation, mobilisation, cohérence, transversalité, actions concrètes, ressources financières, sont les mots que le CLIC souhaitera pouvoir employer dans le futur en parlant de cette politique. Une chose est sûre, ces mots, s'ils se traduisent par des gestes tangibles, voudront dire que l'on a réussi. Ils voudront dire que Montréal est une métropole de tous les possibles...

ANNEXE

Liste des recommandations du CLIC de Bordeaux-Cartierville

1. Libeller l'énoncé de vision comme suit : « Grâce à l'implication des citoyennes et citoyens, ainsi que des membres de la société civile, Montréal est reconnue internationalement pour le développement de quartiers durables, solidaires et inclusifs, où il fait bon vivre, grandir et travailler. »
2. Ne pas mettre l'emphasis sur la question de la radicalisation et ajouter la prévention de la délinquance dans l'enjeu n° 6 « Maintenir la sécurité et le sentiment de sécurité ».
3. Nommer les défis liés à l'itinérance dans l'enjeu n° 10 « Construire le vivre-ensemble ».
4. Ajouter un treizième enjeu : « Les difficultés de logement des organismes communautaires de la métropole ».
5. En matière de leadership, toujours bien déterminer quand la Ville doit jouer un rôle de premier plan et quand elle doit agir plutôt en soutien. En somme, partager le leadership.
6. Travailler en partenariat également avec les acteurs de la société civile et les citoyens.
7. Tenir compte des acquis de tous les horizons quant au développement social et pas seulement de ce qui se fait au sein de l'administration municipale.
8. Veiller à ce que l'innovation ne se fasse pas au détriment de ce qui existe déjà et qui fonctionne.
9. S'assurer que la future politique de développement social soit transversale et s'applique à toutes les unités de l'administration centrale, de même qu'à tous les arrondissements. Puis, que les gestes de la Ville et de ses arrondissements, peu importe les champs d'action (économie, immobilier, transport, etc.), soit en cohérence avec cette politique.
10. Bien que la politique de développement social de Montréal doive s'appliquer aux arrondissements, ces derniers ne doivent pas nécessairement concevoir leur propre plan d'action à cet égard, puisque ce rôle incombe aux Tables de quartier, tel qu'indiqué dans l'*Initiative montréalaise de soutien au développement social local*.
11. Privilégier des interventions sur le moyen et le long terme, qui auront le temps de faire leurs preuves.
12. Inclure dans les sommaires décisionnels des « critères sociaux » à respecter.
13. **Prioriser et libeller comme suit ces quatre pistes d'intervention :**
 - 13.1 Accélérer le développement, via des outils précis (réserve foncière de terrains et bâtiments, stratégie d'inclusion obligatoire, etc.), de logements sociaux et communautaires, de taille adaptée à la composition des ménages. Puis, combattre plus efficacement l'insalubrité de

nombreux logements montréalais, en appliquant strictement le règlement afférent, de même qu'en y consacrant les ressources humaines et financières nécessaires.

- 13.2** S'assurer que la stratégie de développement des transports à Montréal soit cohérente avec la politique de développement social, en misant par exemple sur l'amélioration des transports collectifs et actifs, ainsi qu'en étudiant sérieusement la possibilité d'une tarification sociale pour les plus démunis.
- 13.3** Intervenir, par des actions concrètes (via le plan d'urbanisme, la réglementation, etc.), afin de développer des quartiers complets, sécuritaires, respectueux de l'environnement et qui favorisent le vivre ensemble (habitations pour tous, services de proximité, commerces locaux, écoles, emplois, etc.).
- 13.4** Soutenir financièrement et par d'autres moyens, des actions qui favorisent le vivre-ensemble, l'inclusion, l'égalité hommes-femmes, la lutte contre la discrimination systémique et la lutte contre la pauvreté.
- 14.** Systématiser l'application de la politique de développement social à travers toutes les instances de la Ville de Montréal et, au besoin, la rendre obligatoire.
- 15.** Accompagner la politique d'un plan d'action élaboré collectivement, en concertation, et muni de cibles à atteindre, d'indicateurs et d'un budget conséquent.
- 16.** Dans la mise en œuvre de la politique de développement social et de son plan d'action, prendre appui sur les forces existantes.
- 17.** Mettre sur pied un comité multi-réseaux pour suivre l'application de la politique et la mise en œuvre du plan d'action, qui possèdera les moyens requis pour travailler efficacement et faire les recommandations utiles.

Liste des membres du CLIC de Bordeaux-Cartierville

1. AIM CROIT - Centre de Réadaptation, d'Orientation et d'Intégration au Travail
2. Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville
3. Association Coopérative d'Économie Familiale (ACEF) du Nord de Montréal
4. Association de Parents pour la Santé mentale de Saint-Laurent-B-C (APSM)
5. Association des Gens d'Affaires de Gouin Ouest (AGAGO)
6. Association IRIS - Initiative de Réinsertion Sociale
7. Association Québécoise de Défense des Retraités (AQDR) Ahuntsic-St-Laurent
8. Bâtir son quartier (GRT)
9. Bois Urbain
10. Carrefour d'Aide aux Nouveaux Arrivants (CANA)
11. Carrefour foi et spiritualité
12. Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) Ahuntsic-Bordeaux-Cartierville
13. Cartier Émilie
14. Centre communautaire Laurentien
15. Centre d'Action Bénévole Bordeaux-Cartierville (CABBC)
16. Centre d'Appui aux Communautés Immigrantes (CACI)
17. Centre de Ressources Éducatives et Communautaires pour Adultes (CRÉCA)
18. Centre de Service et d'Intégration des Minorités Culturelles (CSIMC)
19. Centre La Traversée/Appartements Lachapelle
20. Centre Local d'Emploi Ahuntsic (CLE)
21. Centre Soutien Jeunesse
22. Citoyen, Daigneault Marc
23. Citoyen, Dietrich Sylvain
24. Citoyen, Faiz Gérard
25. Citoyen, Hotte Benoît
26. Citoyen, Leduc Daniel
27. Citoyen, Marmouz Abdel Djelil
28. Citoyenne, Benoît Sylvie
29. Citoyenne, Chamoun Rabia
30. Citoyenne, Farinola Arianna
31. Citoyenne, Ghazal Ruba
32. Citoyenne, Latour Marie-Claude
33. CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal
34. Club de Recherche d'Emploi Montréal Centre-nord (CREMCN)
35. Comité Logement Ahuntsic-Cartierville (CLAC)
36. Commissaire scolaire d'Ahuntsic Ouest - Cartierville
37. Concertation Femme
38. Conseiller de la ville, district de Bordeaux-Cartierville
39. Conseiller de la ville, district de Saint-Sulpice
40. Conseillère de la ville, district d'Ahuntsic
41. Conseillère de la ville, district du Sault-au-Récollet

42. Corbeille Bordeaux-Cartierville
43. CPE Château de grand-mère
44. Députée fédérale d'Ahuntsic-Cartierville
45. Députée provinciale de l'Acadie
46. École Ste-Odile
47. Entraide Bois-de-Boulogne
48. Fondation de la Visite
49. Foyer de la Danse Ahuntsic-Cartierville
50. Groupe C.D.H.
51. Groupe Uni des Éducateurs-naturalistes et Professionnels en Environnement (GUEPE)
52. Habitations Populaires de Parc-Extension (HAPOPEX)
53. Jardin communautaire Deschamps
54. Logis-Rap
55. Loisirs de l'Acadie de Montréal
56. Maire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville
57. Maison CACI
58. Maison de la famille P.B. Noailles
59. Maison des Jeunes Bordeaux-Cartierville
60. Maison des Parents de Bordeaux-Cartierville
61. Maison Point de repère
62. Marché Ahuntsic Cartierville (MAC)
63. Mon Toit, Mon Cartier
64. Organisation pour le Développement Intégral de la Personne (ODIP)
65. Poste de quartier 10, SPVM (PDQ)
66. Prévention du crime Ahuntsic-Cartierville (Tandem)
67. RAP Jeunesse
68. Regroupement des Organismes du Montréal Ethnique pour le Logement (ROMEL)
69. Relax Action Montréal
70. Repère
71. Ressources Habitation de l'Ouest (RHO)
72. Service des loisirs Sainte-Odile
73. Société Alzheimer de Montréal
74. Société Saint-Vincent-de-Paul - Saint-Joseph-de-Bordeaux
75. Société Saint-Vincent-de-Paul - Notre-Dame-de-Cartierville
76. Table de concertation des aînés de Bordeaux-Cartierville
77. Table de concertation jeunesse Bordeaux-Cartierville (TCJBC)
78. Villa Raimbault
79. Ville en vert/Éco-quartier Ahuntsic-Cartierville
80. YMCA Cartierville

Note : les institutions et les élus, membres du CLIC, ne se sont pas prononcés pour ce mémoire.